

Inscription effectuée le : **2019-10-31 à 11:21**
No de facture : **2020-01-A-01684-736-FARBER_Emma**
Objet : **Fête d'anniversaire**

Grimpeuse

Nom : FARBER
Prénom : Emma
Ddn : 20/12/2011

Anniversaire

Type de fête : Maxi
Date : 12/01/2020
Horaire : 14h00 - 18h00
Participants : 12
Total : 450.-

Représentante légale

Nom rep : Mme
Prénom rep : IDA FARBER
Courriel : ida@thomasfarber.com
Adresse : 2a chemin des crets de la capite
Code/Ville : 1244
Tél. privé : 0223186633
Tél. pro : ---
Tél. portable : 0796861754
Fax : ---
Remarques : ---
Conditions générales : J'ai lu et j'accepte les conditions générales d'Antécimes.

Conditions générales

La séance d'escalade dure 3h.

Ensuite, le mur, sa table et sa fontaine, restent à votre disposition pendant **1h supplémentaire**, pour le gâteau d'anniversaire et l'ouverture des cadeaux.

Le nombre d'enfants est de **12 au maximum**.

La présence d'un adulte est obligatoire durant la séance.

L'encadrement est assuré par 2 personnes, dont un Guide de Haute-Montagne.

Le prix forfaitaire est de 450.- pour une **Maxi-fête** d'anniversaire au mur d'escalade d'Antécimes.

Ce prix comprend : la réservation du mur, l'encadrement, le matériel d'escalade (chaussons et baudriers) et le matériel technique (cordes et systèmes d'assurage).

Le choix d'une séance plus brève ou comportant moins d'enfants ne modifie pas le tarif (si l'option "Mini" vous convient mieux, choisissez plutôt cette dernière).

Pour réserver :

- [Contactez-nous pour vous assurer que la date souhaitée est encore disponible.](#)
- Remplissez le bulletin en indiquant la date et l'horaire souhaités
- Suite à l'envoi de votre inscription, une facture correspondante vous sera adressée avec les coordonnées bancaires qui vous permettront d'effectuer le paiement.
- Vous aurez dès lors **7 jours** pour confirmer cette inscription en effectuant le versement correspondant.
Passé ce délai, l'inscription sera **automatiquement annulée**.
Attention ! Cette période comprend les délais d'enregistrement bancaires pouvant parfois s'étendre jusqu'à 4 jours.

En cas d'annulation après la réservation définitive :

- Plus de 15 jours avant la fête : des frais de 150.- seront retenus sur le remboursement.
- Moins de 15 jours avant la fête : aucun remboursement ne pourra être demandé.
- Moins de 15 jours avant la fête, sur présentation d'un certificat médical : des frais de 150.- seront retenus.